

01 10 ESSENTIEL

PAYS DE LA LOIRE

DECEMBRE 2023 N°11

Fiche filière vigne
édition 14/12/2023

Avec 31 860 ha en 2021 (dont 30 500 ha en production) et 24 430 ha sous appellation d'origine protégée (AOP), les Pays de la Loire représentent 4 % des surfaces viticoles métropolitaines. La récolte régionale 2021 est la plus faible de la décennie. En effet, au gré des accidents climatiques et/ou sanitaires, les volumes et la qualité des vendanges varient assez fortement, en particulier au cours des toutes dernières campagnes. Dans ce contexte, la région représente en 2021 près de 3,1 % de la production nationale de vins et 2,3 % de la valeur nationale vinicole (graphique 1). Les vins régionaux représentent 3,5 % de la valeur totale des biens agricoles produits en 2021 dans la région.

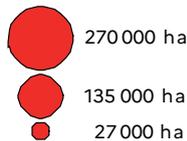
Le vignoble régional est localisé avant tout dans le Maine-et-Loire (environ 20 530 ha) et en Loire-Atlantique (env. 10 170 ha), et de façon plus confidentielle en Vendée (près d'un millier d'ha) et en Sarthe (un peu moins de 250 ha). A l'échelle régionale, une érosion des surfaces viticoles est constatée au cours des dernières décennies (graphique 3). Cette situation résulte d'une diminution des surfaces en Loire-Atlantique, et dans une moindre mesure en Vendée, alors qu'elles se maintiennent dans le Maine-et-Loire et en Sarthe (graphique 4). Parallèlement à ces évolutions, l'activité viti-vinicole s'est concentrée, avec une forte diminution du nombre d'exploitations cultivant la vigne (graphique 3).

Les différents cépages utilisés dans la région (cabernet franc, gamay, melon de bourgogne ou muscadet, chenin, sauvignon...) permettent d'élaborer des vins tranquilles ou effervescents, des vins blancs secs ou moelleux, des vins rosés ou rouges. En pays nantais, les vins blancs dominent très nettement (près de 80 % des volumes 2021). En Anjou-Saumur, les vins rosés et rouges représentent plus des deux tiers des volumes produits (68 %), aux côtés des vins blancs. A ces vignobles situés à proximité de la Loire, s'ajoutent les vignes des fiefs vendéens ainsi que les appellations Jasnières et Coteaux-du-Loir pour la Sarthe.

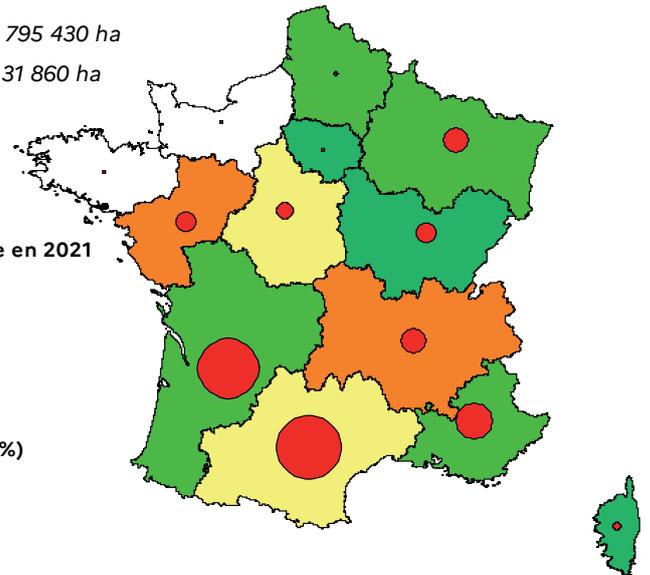
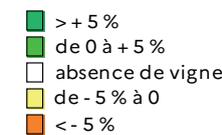
Carte 1 : localisation, importance et évolution des surfaces viticoles

France métropolitaine : 795 430 ha
Pays de la Loire : 31 860 ha

Surfaces totales en vigne en 2021

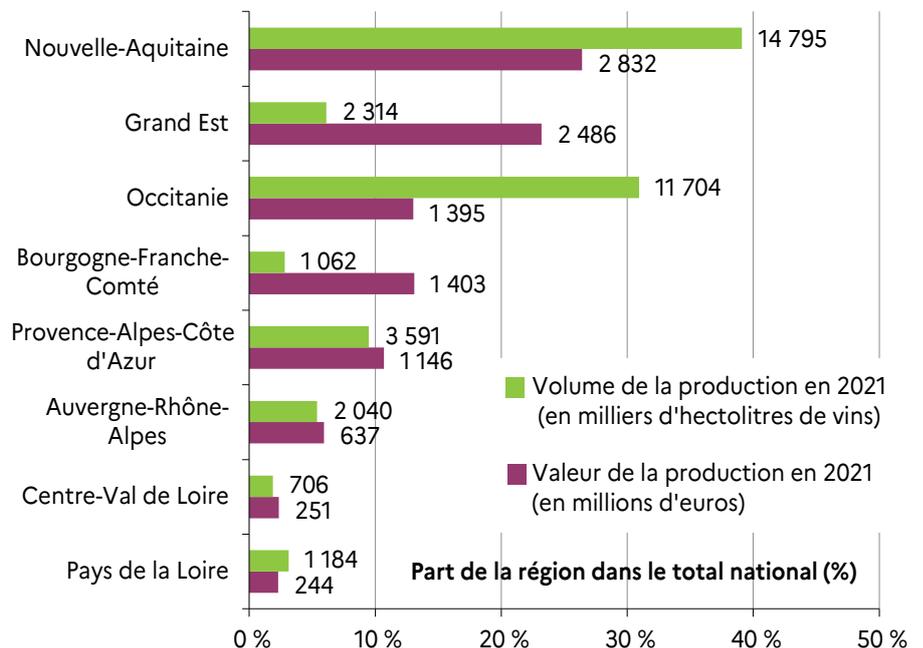


Evolution des surfaces (%) de 2010 à 2021



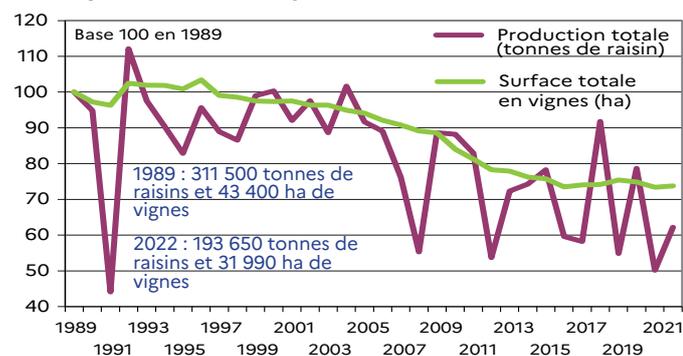
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) ; ©IGN-BDCarto®

Graphique 1 : pénalisée par une petite récolte, la région représente en 2021 près de 2,3 % de la valeur vinicole nationale et 3,1 % des volumes produits



Source : Agreste - comptes régionaux de l'agriculture et Statistique agricole annuelle (SAA) 2021

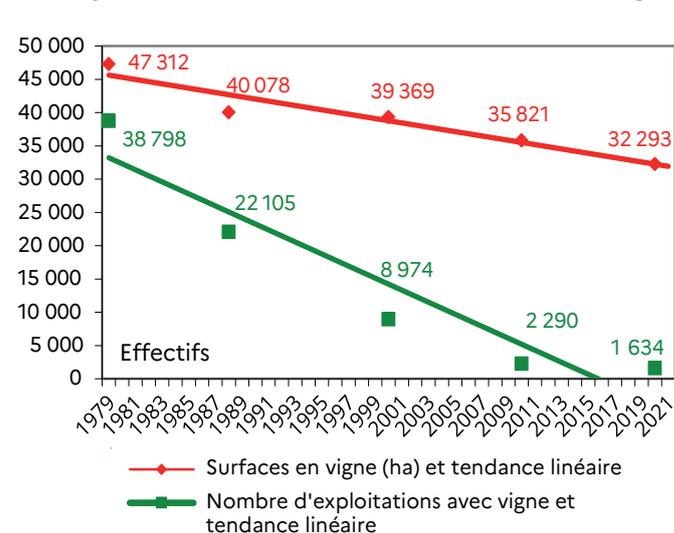
Graphique 2 : forte variabilité de la production viticole des Pays de la Loire depuis la fin des années 2000



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA)

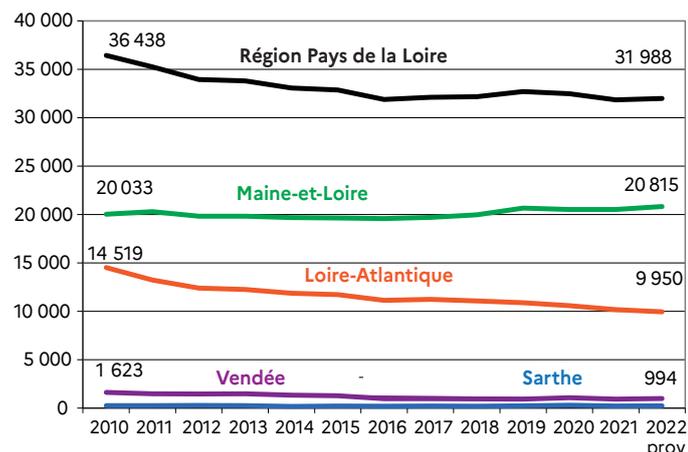
Les années 1991, 2008, 2012, 2016, 2017, 2019 et 2021 ont en commun d'avoir été des campagnes marquées par des épisodes gélifs, plus ou moins étendus, fortement préjudiciables aux vignobles. Des phénomènes de nouaison difficile, de coulure, de grêle localisée, de maîtrise phytosanitaire difficile ont pu s'y ajouter. Finalement, la production régionale des années considérées a été lourdement pénalisée, parfois divisée par deux, suite à ces événements.

Graphique 3 : spécialisation de la production viticole des Pays de la Loire et érosion des surfaces en vigne



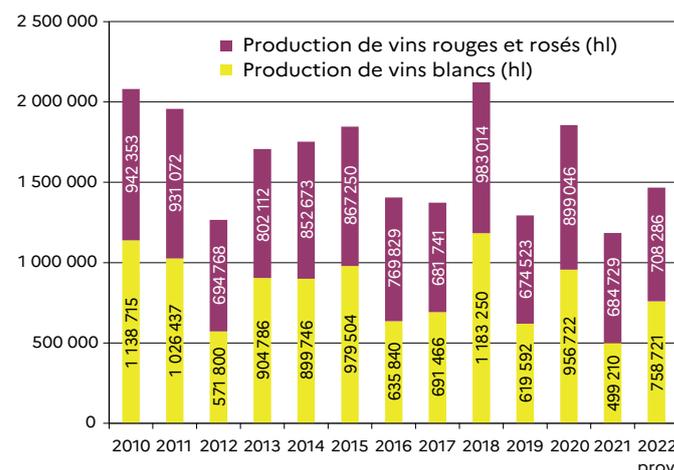
Source : Agreste - Recensements agricoles 1979-1988-2000-2010-2020

Graphique 4 : évolution par département des surfaces viticoles régionales (surfaces totales en ha - raisin de cuve)



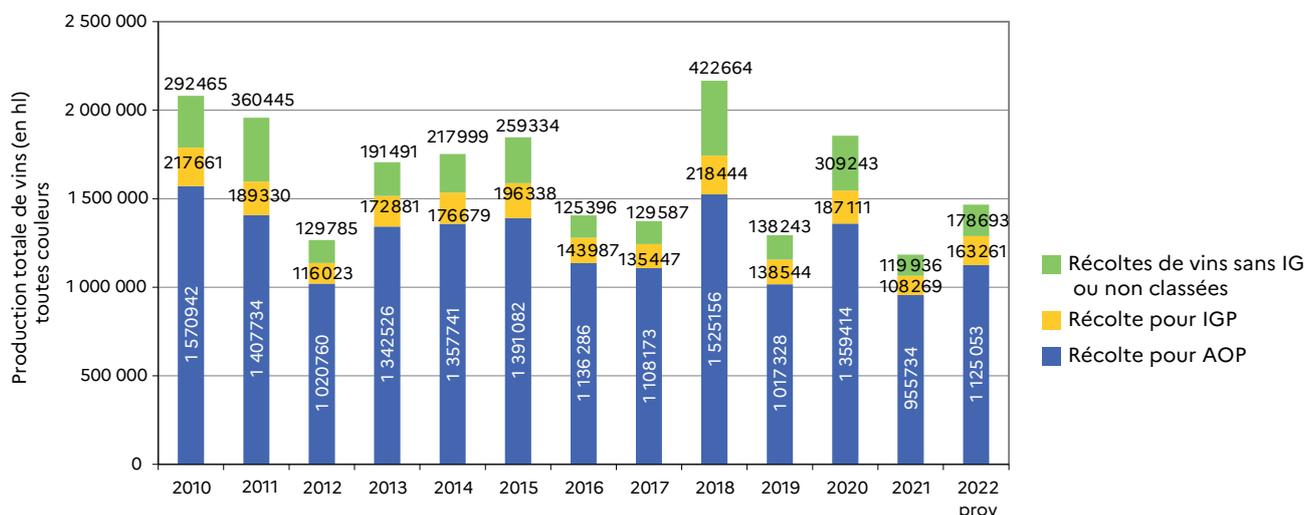
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA)

Graphique 5 : des productions de vins de plus en plus irrégulières



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA)

Graphique 6 : la production vinicole régionale bénéficie d'une appellation d'origine protégée (AOP) pour près de 80 % de ses volumes



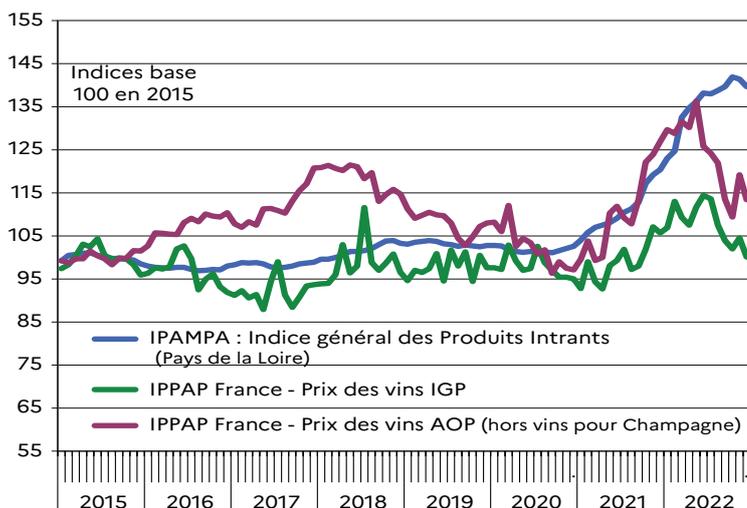
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA)

Graphique 7 : VINS : indices des prix à la production (IPPAP) et des prix des intrants (IPAMPA)

Suite de la page 1

En 2021, plus de 80 % des volumes vinicoles régionaux bénéficient d'une appellation d'origine protégée (AOP, graphique 6). Pour l'ensemble du bassin «Val de Loire», les exportations représentent environ 1 bouteille sur 4.

Les exploitations de la région, spécialisées en viticulture (OTEX 35), ont dégagé au cours des campagnes 2018 à 2021 un résultat moyen annuel courant avant impôts (RCAI) compris entre 40 et 50 k€ par UTA non salariée (UTANS) avec une pointe à plus de 70 k€ en 2021. Les données du réseau comptable RICA ne permettent pas de proposer des résultats infra-régionaux (taille de l'échantillon limitée), mais une variabilité importante existe entre années (impacts météorologiques et sanitaires sur les volumes disponibles), appellations (notoriété et prix de vente) et exploitations (efficacité économique et choix comptables notamment).



Source : Agreste - INSEE

Tableau 1 : principaux indicateurs des exploitations spécialisées en viticulture (OTEX 35)

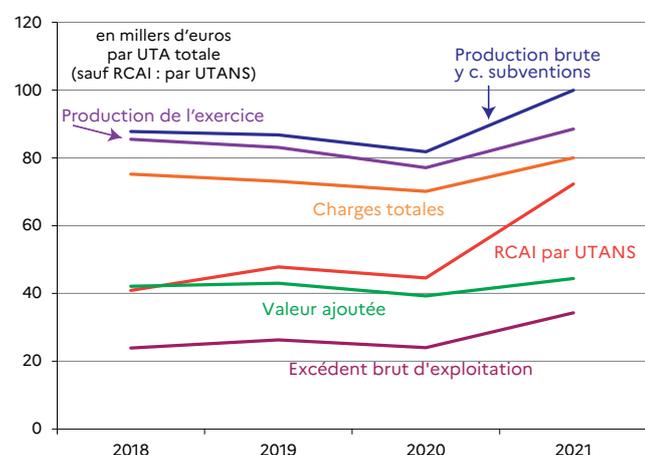
	2018	2019	2020	2021
Surface agricole utile (SAU en ha)	35,1	32,5	31,2	34,9
Main d'œuvre totale (UTA)	4,3	4,3	4,2	4,5
Main d'œuvre non salariée (UTANS)	1,6	1,5	1,4	1,5
Production de l'exercice par UTA (k€/UTA)	85,6	83,0	77,1	88,5
Charges d'approvisionnement (k€) / ha SAU	1,9	2,2	1,8	2,3
Charges totales (k€/ha SAU) y compris cotisations sociales	9,1	9,6	9,4	10,4
Excédent brut d'exploitation (k€/UTA)	23,9	26,3	24,0	34,3
Excédent brut d'exploitation / production brute (en %)	27,2	30,3	29,4	34,3
RCAI par UTA non salariée (k€/UTANS)	40,9	47,8	44,6	72,3 (*)
Endettement / chiffre d'affaires (%)	93,6	87,2	98,4	89,4
Taux d'endettement (%)	49,1	48,0	45,8	44,4

Source : Agreste - RICA Pays de la Loire - PBS 2013 - ensemble des exploitations moyennes et grandes

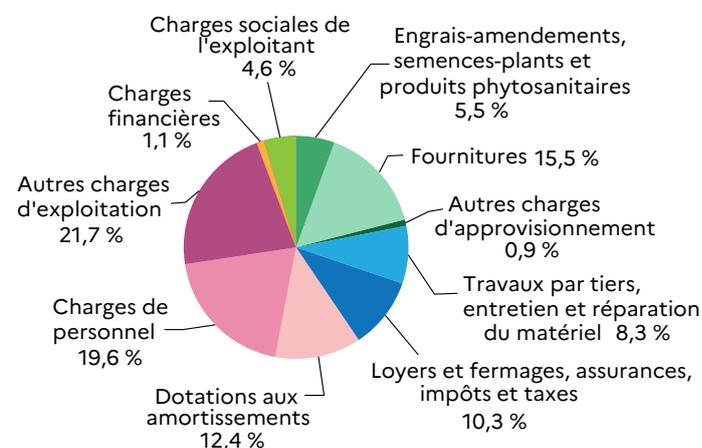
(*) Cette valeur 2021 est à interpréter avec précautions, notamment parce qu'elle est issue d'un échantillon régional de taille limitée (n=32). Comparé à d'autres sources, l'échantillon régional RICA 2021 se caractérise, certes, par une maîtrise des charges mais surtout par un très bon produit brut (situé à proximité du quart supérieur des exploitations viticoles avec lesquelles le réseau RICA est comparé, à savoir l'étude de groupe «les références économiques 2021 des entreprises viticoles du grand ouest» réalisée par le réseau des chambres d'agriculture et plusieurs associations de gestion et de comptabilité - publiée en juillet 2022).

Graphique 8 : indicateurs économiques moyens des exploitations spécialisées en viticulture (OTEX 35, région Pays de la Loire)

Graphique 9 : plus de 24 % des charges sont liées aux personnes



Source : Agreste - RICA Pays de la Loire



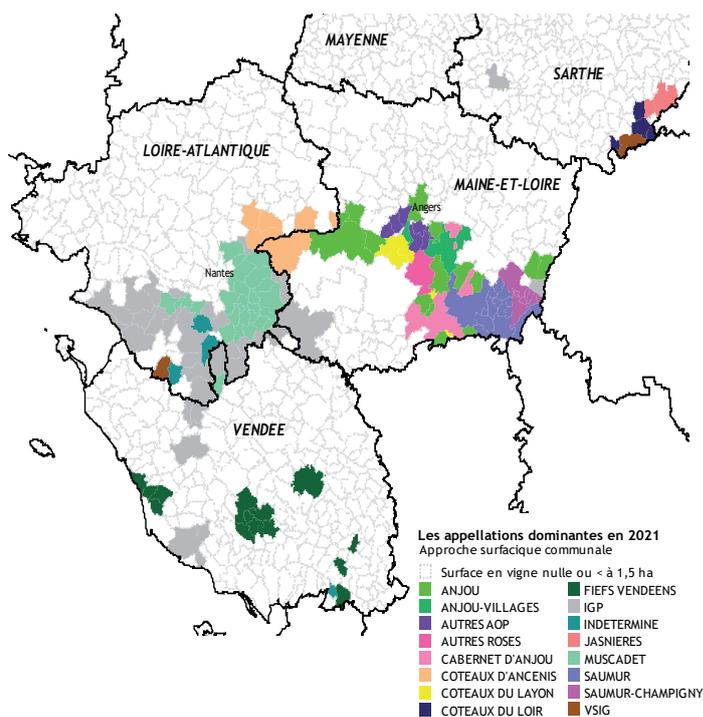
Champ : exploitations spécialisées en viticulture en 2021, moyennes ou grandes (OTEX 35)
Source : Agreste - RICA - Pays de la Loire 2021

Tableau 2 : principales appellations viti-vinicoles en 2021 (en % des surfaces départementales)

	44	49	72	85	Total régional
AOP dont :	71,7	92,6	81,9	66,9	85,0
ANJOU		19,8			12,7
ANJOU VILLAGES		9,8			6,3
COTEAUX D'ANCENIS	< 1	< 1			< 1
COTEAUX DU LAYON		11,7			7,5
COTEAUX DU LOIR			48,7		< 1
FIEFS VENDEENS				61,3	1,7
GROS-PLANT	4,4	< 1		1,4	1,7
JASNIERES			33,2		< 1
MUSCADET	66,4	2,4		4,2	23,1
ROSES		19,0			12,2
SAUMUR		14,1			9,0
SAUMUR-CHAMPIGNY		8,1			5,2
AUTRES AOP	< 1	6,3			4,1
IGP	24,8	5,7	7,2	29,8	12,5
VSIG	1,7	< 1	10,4	2,7	1,1
INDETERMINE	1,8	1,1	< 1	< 1	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CVI foncier 2021 - DGDDI
AOP : appellation d'origine protégée
IGP : indication géographique protégée
VSIG : vins sans indication géographique

Carte 2 : les appellations viticoles dominantes en 2021



Source : CVI (casier viticole informatisé) - DGDDI - 2021 ; ©IGN-BDCarto®

Tableau 3 : valeur vénale moyenne des surfaces en vignes (en milliers d'euros courants/hectare)

Région et départements	Nomenclature - appellations	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution (%) 2021/2010
Région Pays de la Loire	Toutes AOP confondues	14,8	14,8	15,9	16,3	16,9	18	17,4	18,2	19,3	23,0
44-Loire-Atlantique	Toutes AOP confondues	10,9	8,9	11,3	11,3	11,1	11,1	9,3	9,3	9,7	-14,7
	Coteaux d'Ancenis	7	nd	7	nd	nd	nd	7	6	6,5	-14,3
	Gros Plant du Pays nantais	6,8	7	8	8	8	8	6	6	6	-11,8
	Muscadet - Côtes de Grandlieu	8	8	8	8	9	10	10	11	11	37,5
	Muscadet	8	7	10	10	8	8	7	7	7	-12,5
	Muscadet - Sèvre et Maine	12	9,5	12	12	12	12	10	10	10,5	-16,7
	Vins hors AOP	7,5	9	20,0							
	Vins IGP	7,5	9	20,0							
49-Maine-et-Loire	Toutes AOP confondues	17,4	18,7	19	19,7	20,9	22,7	22,9	24,2	25,8	39,1
	Saumur - Champigny	52	57	58	58	61	63	63	63	70	21,2
	Saumur	16	18	19	19	20	21	22	25	26	56,3
	Anjou et Anjou Villages	12,5	13	13	14	15	17	17	18	19	44,0
	Coteaux du Layon	15	16	16	17	18	20	20	21	22	40,0

nd : donnée non disponible

Source : SAFER-SSP-Terres d'Europe-Scafr

Pour en savoir plus :

@ Consulter l'annexe sur le site internet de la DRAAF :

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/> - Rubrique Données statistiques/Études et chiffres clés/Filières animales et végétales

@ Consulter le site internet national Agreste :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>



www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2023